

ALTERNATIBA

rennes@alternatiba.eu

Landerneau, le 16 juin 2021

Madame, Monsieur,

Vous m'avez adressé un mail le 9 juin dernier dans le cadre de la campagne des élections régionales 2021, et je vous en remercie.

Voici les réponses que je souhaite apporter au nom de la liste « La Bretagne avec Loïg ».

Secteur aérien.

Mettre un terme définitif à toute perspective d'extension des aéroports, et notamment de l'aéroport de Rennes St-Jacques et s'engager à investir le montant équivalent épargné dans et pour des activités favorables à la transition juste et écologique.

Ne pas renouveler auprès de l'Etat la demande de cofinancement de la liaison Quimper-Orly[1], pour laquelle une alternative décente en train existe en moins de 4h.

Réduire le soutien financier de la Région au fonctionnement des aéroports bretons et réorienter les financements régionaux (investissement et fonctionnement) aux aéroports vers les transports durables [2].

Réponse aux 3 questions sur le secteur aérien : la crise COVID a rebattu les cartes du transport aérien. L'amplification du phénomène de Flygskäm également. Nous proposerons un travail collectif pour définir l'avenir de nos aéroports, qui sont des actifs de notre région, afin de prendre en compte les transitions environnementales que le secteur aéronautique est en train de vivre. Nous avons besoin d'un nouveau schéma aéroportuaire.

Routes

Arrêter l'investissement financier de la Région dans le développement routier (réseau routier national et réseaux départementaux).

Le seul et dernier investissement financier de la région dans le développement routier reste la mise en 2x2 voies de la RN164, afin d'améliorer la sécurité et le confort des usagers. Le financement de cet aménagement est réalisé à part égale entre l'Etat et la région. C'est un chantier historique du désenclavement du Centre Bretagne.

Au service de la compétitivité des entreprises bretonnes, nous développerons une stratégie bretonne du fret et de la logistique pour accompagner la décarbonation du fret routier et développer le fret ferroviaire et le transport maritime dès que c'est possible.

Transports collectifs

Garantir que chaque breton.ne, en particulier quelles que soient ses conditions de ressources, puisse se déplacer sur l'ensemble du territoire régional par les transports collectifs dans de bonnes conditions (temps de parcours et fluidité des itinéraires).

Les mobilités sont une compétence «cœur d'action» de la Région. Compte tenu de «morphologie» de la Bretagne et des besoins des bretons, nous y consacrons des moyens importants : près de 365 millions d'euros pour permettre chaque jour le transport de près de 100 000 scolaires, et chaque année plus de 11 millions de voyageurs en TER et 5,7 millions en bus. Nous devons assurer une politique du bien vivre partout en Bretagne en s'appuyant sur un horizon : la Bretagne des 20 minutes. Un(e) Breton(ne) devrait pouvoir se loger là où il le veut et avoir accès à un emploi et à tous les services essentiels de la vie quotidienne à 20 minutes. Les transports collectifs sont au cœur de cet enjeu.

Améliorer la qualité de service du réseau de transport collectif régional : fréquence de desserte, coordination des réseaux (fluidité des parcours)...

Nous sommes arrivés à un taux de ponctualité de 96% de nos 350 trains quotidiens en cette fin de mandat.

Sur le prochain mandat, nous rendrons plus fréquents les TER pour desservir toutes les gares bretonnes avec a minima un train par heure. Nous irons vers un train toutes les 20 minutes aux heures de pointe pour desservir les pôles urbains. A Rennes, à Brest, dans les agglomérations bretonnes, nous augmenterons la fréquence des trains et nous travaillerons à renforcer l'interopérabilité entre les trains, les cars BreizhGO et les réseaux de transports urbains.

Remettre en service les lignes qui ne sont plus exploitées à ce jour.

Sur ce mandat des dizaines de millions d'euros ont été investis, pour sauver ou développer des petites lignes pour rendre de grands services : Plouarnet-Lannion, Guingamp-Paimpol, Quimper-Landerneau, Dol-Dinan. Il faut étudier la réouverture de petites lignes supplémentaires mais le Conseil région seul ne pourra faire face à cette dépense. L'Etat doit s'engager à nos côtés dans le Contrat de Plan Etat-Région.

Faciliter l'intermodalité, en particulier en permettant l'usage combiné du vélo et du train (stationnement en gare sécurisé, embarquement gratuit des vélos avec un nombre de places suffisant).

L'une de nos premières mesures sur le vélo sera de concerter largement pour écrire le futur schéma régional vélo. C'est ce document cadre qui nous permettra d'augmenter la place du vélo en Bretagne dans les mobilités du quotidien. Nous devons inscrire le vélo dans un système pour l'articuler avec les autres modes de transports et faciliter la vie des usagers. C'est une solution low-tech qui nous sera utile pour décarboner le secteur des transports en Bretagne.

Nous avons mis en place un système expérimental de réservation à 3€ pour les non abonnés pour les voyageurs souhaitant embarquer leur vélo dans les TER cet été (jusqu'au 30 septembre). Le principe d'une réservation payante pour une faible somme a fait l'objet d'une concertation avec le Collectif bicyclette Bretagne. Nous ferons un retour d'expérience à la fin de cet été pour tirer les enseignements de ce système. A ce jour nous avons reçu plus de 1000 réservations.

Nous avons également commencé à déployer un système de rack sur les cars du réseau BreizhGO pour l'emport des vélos.

Enfin si nous voulons massifier l'intermodalité, il nous faut travailler sur les solutions Vélo/Train/Vélo en facilitant le stationnement sécurisé en gare mais aussi la mise à disposition de vélo en libre-service en gare avec les EPCI.

Généraliser les mesures tarifaires attractives/accessible sur l'ensemble du réseau régional.

Nous créerons « Breizhgo Illimité », des abonnements mensuels inédits à tarif unique pour les lycéens, apprentis, étudiants, jeunes de moins de 30 ans, donnant accès à l'ensemble du réseau de transport BreizhGo (train, car, bateaux) partout en Bretagne.

Améliorer l'accessibilité des gares et du matériel roulant.

Nous sommes dans une démarche d'amélioration continue pour améliorer. Chaque breton, chaque bretonne en situation de handicap doit pouvoir profiter pleinement du réseau BreizhGo.

Soutenir les collectivités pour déployer des réseaux de transports collectifs urbains de qualité.

Dans le respect des compétences respectives de chaque échelon territorial suite aux lois NOTRE et LOM, nous allons donner les moyens au plus grand nombre de Bretonnes et de Bretons la possibilité de se passer de leur voiture, pour leur faire économiser de l'argent, pour voyager confortablement et pour limiter les émissions de GES liées aux transports.

Nous souhaitons également embarquer les entreprises bretonnes dans notre ambition de faire de la Bretagne une terre de vélotaf. Nous serons aux côtés de toutes les entreprises qui ont pour ambition de mettre en place des plans de déplacements facilitant l'usage du vélo.

Je reste à votre écoute pour toute demande de précision.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.

Loïg CHESNAIS-GIRARD